

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance extraordinaire du conseil tenue ce **17 août 2026 à 19 h 00**
à laquelle prennent part :

Madame Catherine Beaudoin
Monsieur Danis Beauvillier
Me Serge Bizier
Madame Josée Cadieux
Monsieur Alexandre Roux
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de monsieur Raphaël Guérard, maire, formant quorum. Monsieur Dominic Doucet, directeur général et Me Alexandra Gagné, greffière sont également présents.

26-08-323

Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition du conseiller Alexandre Roux, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE

26-08-324

Faubourg des Prés – Décompte progressif #5 – Autorisation de paiement

ATTENDU l'adjudication du contrat en titre en date du 4 février 2026 en vertu de la résolution no. 26-02-035 ;

Sur la proposition de la conseillère Josée Cadieux, il est unanimement résolu :

D'ACCEPTER le décompte progressif no. 5 au montant de 332 756,19 \$ plus les taxes applicables, pour les travaux susmentionnés ;

QUE le trésorier soit autorisé à effectuer ce paiement à TCG inc. pour ledit décompte progressif no. 5 en déduisant le montant de la retenue contractuelle prévue ;

QUE cette dépense soit financée à même le Règlement 2025-486 décrétant une dépense de 6 783 000 \$ et un emprunt de 6 000 000 \$ pour la construction des infrastructures municipales du développement Faubourg des Prés et les recettes de la vente des terrains du Faubourg des Prés.

ADOPTÉE

26-08-325

Demande d'aide financière - ORASSE

ATTENDU que l'Organisme de récupération alimentaire et de services Saint-Eusèbe a déposé ses états des revenus et dépenses au 31 mars 2026 ;

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'autoriser le trésorier à verser une aide financière de 9 000 \$ à ORASSE pour l'année 2026.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la *Loi sur les cités et villes*, le maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

26-08-326

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 19 h 03.

ADOPTÉE

Me Alexandra Gagné, greffière

Raphaël Guérard, maire